



LE COMITE SOCIAL ECONOMIQUE

Pour les structures de moins de 50 ETP

Demi-journée d'information

Animée par :

**Florence MOULINIER – Conseillère technique droit du travail –
URIOPS PAYS DE LA LOIRE**

❖ 20 décembre 2018 – matin – 9h30/12H30

URIOPSS – 4 rue Arsène Leloup – 44100 NANTES

LE COMITE SOCIAL ECONOMIQUE POUR LES STRUCTURES DE MOINS DE 50 ETP

Programme

- **1. Le contexte de création du CSE**
 - Des anciennes instances (DP), vers le CSE
 - Le calendrier de transition
- **2. La mise en place du CSE**
 - La condition d'effectif
 - Le cadre de l'élection : entreprise
 - L'impact des variations d'effectif
 - Les représentants de proximité
 - La durée des mandats
- **3. Le rôle et les attributions du CSE :**
 - Les attributions dans les organismes
 - L'information et la consultation du CSE
 - La gestion des activités sociales et culturelles
- **4. Le fonctionnement, les moyens et l'animation du CSE**
 - La composition du CSE
 - Les règles de suppléance
 - Les réunions du CSE
 - Le crédit d'heures et la liberté de déplacement
 - La formation des membres du CSE
 - La protection des membres du CSE
 - Le délit d'entrave

Date :

20 décembre 2018 – matin – 9h30/12H30

URIOPSS PDL – 4 rue Arsène Leloup – 44100 NANTES

(Attention nombre de places limité : les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée)



LE COMITE SOCIAL ECONOMIQUE

BULLETIN D'INSCRIPTION

Association (nom + coordonnées) :

.....
.....

N° comptabilité adhérent (ex : 1DD04) :

Nom, qualité et adresse mail des participants :

①

②

③

Date :

Jeudi 20 décembre 2018 – matin – 9h30/12h30

Frais d'inscription : 60 € x(nbre de personnes) = €

Règlement par (cocher la case correspondante)

Virement à : CAISSE D'EPARGNE NANTES – 14445 – 00400 – 08102450315 – 61 - IBAN FR76 1444 5004 0008 1024 5031 561 – BIC CEPAFRPP444

Par chèque à l'ordre de l'URIOPSS des Pays de la Loire

Date, cachet, signature

Le bulletin d'inscription est à retourner accompagné du règlement à :
l'URIOPSS - B.P. 98501 - 44185 NANTES CEDEX 4

avant le 5 décembre 2018

Contact : Noëlle BOIVIN – secretariat.dir@uriopss-pdl.fr / 02.51.84.50.10